



Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Pour faire suite à la réunion du Comité Exécutif qui s'est tenue à Nice le 17 février 2017, veuillez trouver ci-dessous une décision urgente concernant l'article t.17.2 **relative à la distance au sabre** :

Compétitions seniors : La nouvelle règle est annulée avec effet immédiat et les compétitions seniors se tireront dorénavant conformément à l'ancienne règle ci-dessous :

Mise en garde

t.17

t.17.2 L'arbitre fait **placer** chacun des deux combattants de telle sorte que le pied avant soit à 2 mètres de la ligne médiane de la piste (donc derrière la ligne de "mise en garde").

Compétitions juniors : Etant donné que la saison junior 2016-2017 se terminera en avril 2017, la nouvelle règle sera appliquée jusqu'à la fin des Championnats du Monde Juniors et Cadets 2017, puis sera annulée, comme pour les compétitions seniors.

Alisher Usmanov
Président